

Résultats de l'enquête de satisfaction relative à l'expérimentation de la mise en transparence des résultats des contrôles officiels en hygiène des restaurants à Paris et à Avignon

Rappel du contexte

Les résultats des contrôles officiels en hygiène alimentaire réalisés dans les restaurants à Paris et Avignon ont été mis en ligne le 1er juillet 2015 sur le site Internet du Ministère chargé de l'agriculture, conformément au décret n°2015-189 du 18 février 2015. Afin d'évaluer ce dispositif expérimental, un questionnaire de satisfaction à destination des consommateurs a été mis en place; les principaux résultats sont présentés ci-dessous.

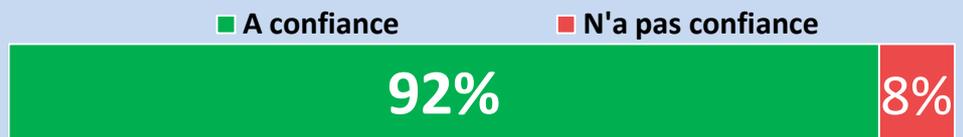
Appréciation du dispositif

1

Intérêt
porté au dispositif



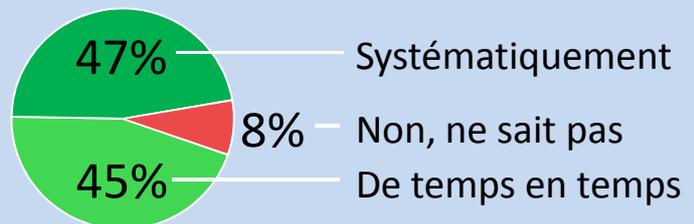
Confiance
dans les résultats



Consultation déclarée

2

A l'avenir, consultera le site avant de choisir un restaurant



Affichage des résultats

3

Favorable à un affichage **obligatoire** sur la **vitrine**

74%

Afficher :
Le résultat
directement

59%

Un QR-Code pour
accéder au site

15%

Impact des évaluations

4



Une bonne note inciterait les consommateurs à découvrir de nouveaux restaurants

81%

Rappel méthodologique

Etude réalisée par EDInstitut sur la base de 219 visiteurs du site Internet <http://agriculture.gouv.fr/transparence-contrôles-restauration-commerciale> entre le 1^{er} juillet et le 23 novembre 2015.